

Pour une intégration réfléchie des technologies éducatives en didactique du F.L.E

KARIMI Elmehdi : faculté des lettres et sciences humaines, Université Ibn Tofail , Kenitra

Dans le domaine des technologies éducatives, le monde éducatif est passé, en quelques années, de l'ère de la confiance à celle du grand marché et du temps des concepteurs à celui des utilisateurs.

Actuellement, il est difficilement envisageable pour un enseignant de F.L.E de se tenir à l'écart d'un environnement informatique qui tend à se généraliser. Le plus souvent, obligation lui est même faite de prendre position.

Pourtant, si l'E.A.O s'est presque quelque peu banalisé, il est bien difficile d'affirmer aujourd'hui que les logiciels éducatifs sont utilisés, de façon courante, dans tous les lieux éducatifs où existent des machines. Le domaine du Français Langue Etrangère me semble encore plus étranger à l'ensemble de ces matériels et supports pédagogiques.

Cet état de fait tient autant à la complexité du domaine traité qu'au manque de certitudes quant à l'efficacité réelle de ces nouveaux outils pour franchir les différentes étapes de l'apprentissage d'une langue étrangère menant sur le chemin d'une communication authentique. N'a-t-on pas trop souvent affirmé que l'ordinateur favoriserait une véritable interaction avec l'apprenant sans approfondir ce que recouvrait ce concept ?

Or, il est évident que dans une situation d'échange ordinateur/apprenant, la machine ne peut que rarement tenir compte de l'interlocuteur (éléments paralinguistiques, par exemple...) et des ambiguïtés du discours : la simulation du dialogue proposé est forcément celle qui a été programmée par le concepteur et ne peut donc être que factice comme le montre G.F.Berton (1989) :

« Que vaudrait un système de traitement automatique de l'information qui laisserait de côté ce qui fait le pain quotidien des « spécialistes » de la communication (transfert d'information ?) entre les humains : l'équivoque, le paradoxe, le lapsus, la métaphore, la connotation... Dans ces domaines, l'informatique a encore peu d'outils à mettre à la disposition de tous. Raison de plus pour estimer que le domaine des « littéraires » est le véritable avenir de l'informatique...À condition que les littéraires ne s'en désintéressent pas.» (1989, p.52).

Depuis quelques années, le couplage des technologies informatiques et audiovisuelles et par conséquent la convergence de la trilogie ECRT/ORAL/IMAGE ont ouvert de

nombreuses perspectives dans le domaine de la didactique du F.L.E. Si les éléments de cette trilogie sont des supports particulièrement riches du point de vue de l'échange et de la communication, il faut bien reconnaître qu'ils laissent encore trop souvent intact le débat sur la notion d'interaction/interactivité.

L'analyse que nous nous proposons de faire de l'évolution des technologies éducatives se veut avant tout interrogation sur les possibilités d'intégration d'outils nouveaux et novateurs.

Un questionnement souhaitable

Les idées en didactique du F.L.E sont en constante évolution comme le montrent les nombreux travaux de recherche qui y sont consacrés depuis la dernière décennie. Citons à titre d'exemples, les études menées par le CREDIF (D.Bourgain, A.Pelfrêne, 1985) ; G.Otoman, 1988 ; C.De Margerie, A.Pelfrêne, 1990), le BELC (J-L.Malandain, 1986) et le CIEP (M.Garrigues, 1989).

Cette réflexion répond non seulement à un souci de se mettre en phase avec les évolutions technologiques de notre temps, mais aussi à une pression croissante de l'institution et du public concerné (formateurs, apprenants, ...).

Cette réflexion converge également avec une évolution du discours pédagogique en général qui tend à privilégier l'autonomie de l'apprenant. Dans ce cadre-là, l'ordinateur est considéré comme un outil particulièrement intéressant pour développer les capacités d'auto-apprentissage des élèves.

Toutefois, compte tenu de la nouveauté de ces outils, il est évident que nous manquons de recul pour évaluer les effets réels des mécanismes d'apprentissage provoqués ou activés par l'usage de l'ordinateur en F.L.E.

Partant de là, il me semble que la démarche qui consiste à amener les enseignants à examiner le bien-fondé de cette utilisation (apports et limites de ces nouveaux outils, entre autres) devient aujourd'hui fondamentale. En effet, utiliser un logiciel impose une réflexion Avant / Pendant / Après (prolongements possibles)

- Quelle serait la valeur ajoutée des TICES à mon cours ?
- S'agit-il d'une utilisation collective de l'outil (logiciels outils, traitement de texte, etc.) ?
- S'agit-il d'une utilisation en autonomie ?
- En complément à un cours ?

- Vais-je les utiliser pour transmettre des savoirs (ex. Passage voix active, voix passive) ?
- Des savoir-faire : conceptualisation : « Pour écrire un mot » « Écriture automatique » ?
- Des réalisations : génération de textes. Exemple le logiciel Roman qui regroupe des phrases d'auteurs célèbres auxquelles on accède selon des critères (description de lieux, de personnages, ...). Logiciel d'aide à la production d'écrits.

C'est pourquoi, un logiciel pédagogique nous semble utile quand les activités qu'il propose ne peuvent être faites aussi vite et aussi bien ni par un enseignant en chair et en os, ni par un autre support didactique ?

Vers une meilleure prise de conscience des intérêts et des limites de l'EAO tutoriel :

Au Maroc, des efforts importants de formation et d'information ont été déployés par le MEN. Pourtant, en dépit de ces initiatives intéressantes, force est de constater que l'ordinateur est encore utilisé de façon tout à fait marginale par les enseignants de français.

On ne peut pas faire abstraction ici de la nature du support et du conformisme pédagogique qui amènent souvent les enseignants à faire preuve de scepticisme face à un quelconque bouleversement de leurs pratiques pédagogiques.

Cela étant dit, ce constat de marginalité peut aussi s'expliquer de diverses manières : introduire des outils technologiques (ordinateur, CD-ROM, multimédia, Internet, ...) dans le cadre d'un cours de F.L.E suppose, à la fois, une bonne connaissance de l'objet enseigné et une parfaite maîtrise des machines utilisées.

Même si les ordinateurs ont beaucoup évolué, leur intégration en classe nécessite toujours une formation adéquate au préalable de la part des enseignants. Or, il faut bien constater qu'il est peu fréquent de trouver des formateurs possédant cette double compétence pédagogique et informatique. En effet, on n'enseigne pas de la même façon avec et sans ordinateur.

Il faut également reconnaître que la plupart des logiciels de langues ou de français élaborés, jusqu'à ces dernières années, étaient le fait de personnes beaucoup plus préoccupées par des questions informatiques que par des problèmes communicatifs ou linguistiques.

1. l'usage de l'ordinateur est souvent perçu comme un gadget pédagogique induisant une situation trop ludique :

Nombreux sont les enseignants à considérer qu'une telle situation entraîne chez l'apprenant un intérêt qui est davantage tourné vers l'usage de la machine que vers le contenu des notions et concepts traités.

Il est manifeste que la conception de certains logiciels fournit bien souvent à l'apprenant l'occasion de relever un défi (affichage d'un score, entre autres, ...) à l'intérieur d'une situation où n'existe plus la charge affective si présente dans une interaction avec autrui.

Le danger existe effectivement de subordonner la matière à l'outil ; mais c'est bien le rôle de l'enseignant que de veiller à ce que l'intérêt ne porte pas plus sur la technique que sur le contenu de ce qu'il a transmettre ou à communiquer. À l'inverse, il convient de ne pas négliger l'importance des situations ludiques à l'intérieur de tout apprentissage.

L'usage des technologies éducatives suscite, souvent, un vif intérêt chez les apprenants et constitue donc un important facteur de motivation pour une discipline dont ils ne perçoivent pas toujours bien les finalités. Un séjour en France est événement qui reste malheureusement improbable pour bon nombre d'élèves apprenant le français dans un cadre scolaire à l'étranger ...

2. les enseignants de F.L.E ont souvent craint que l'ordinateur soit une incitation à privilégier les activités de PE en langue étrangère en négligeant le recours à l'oral et aux documents authentiques.

La page écran est par essence le lieu même d'un discours écrit. Le risque d'une approche strictement formelle de la langue existe donc, mais il faut aussi relativiser ce risque dans la mesure où l'ordinateur n'est qu'un complément à des démarches faisant largement appel à d'autres supports....

3. Les logiciels de F.L.E (de même qu'un bon nombre de CD-ROM actuels) dans leur forme classique véhiculent souvent des contenus peu novateurs sur le plan linguistique.

Par conséquent, il est parfois difficile d'intégrer des produits s'inscrivant dans une théorie béhavioriste de l'apprentissage à l'intérieur d'un projet où objectifs et démarches sont déterminés par une équipe, et non pas construits en fonction des outils auxquels on souhaite avoir recours ...

Dans ce cadre, approche communicative de la langue et EAO peuvent devenir deux expressions antinomiques (M-S. Baez, 1989). En effet, l'EAO tutoriel obéit à la trichotomie définie par R. Taylor (1980) : « tutor », « tutee », « tool » qu'on traduit souvent par « tuteur », « enseigné », « outil ». La machine joue alors le rôle d'un tuteur

travaillant individuellement avec l'apprenant. Un logiciel de ce type se présente sous la forme d'une succession de propositions du type : « Information, Question, Réponse, Commentaire ».

Cela ne veut pas dire pour autant que de tels produits sont à rejeter sans aucun discernement. Combinés aux techniques habituellement mises en œuvre en classe, ils peuvent très certainement améliorer l'enseignement de tout formateur en F.L.E si celui-ci sait «*opérer les choix les plus appropriés aux besoins de ses élèves et les plus à même de répondre à ses propres objectifs* » (M-S. Baez, 1989, p.36).

Les TICES : un outil pour atteindre les objectifs de la classe de langue.

Par ailleurs, dans le domaine du F.L.E et des langues, chercheurs et enseignants s'accordent aujourd'hui pour reconnaître qu'il est indispensable d'accorder la priorité aux compétences auxquelles il est utile d'entraîner un élève en situation d'apprentissage d'une langue.

Si l'on accepte de s'inscrire à l'intérieur d'une telle démarche, la référence aux capacités techniques de la machine ne peut alors intervenir que de façon secondaire comme en témoignent E.Brodin et F.Goulier (1988) :

« Les problèmes de l'utilisation de l'informatique en classe de langue a souvent été posé dans les termes suivants : que faire des outils qui nous sont offerts (matériel et logiciels) ? C'est mal poser le problème. La vraie question est : dans quelle mesure ces outils peuvent-ils nous aider à atteindre les objectifs de la classe de la langue (amener les élèves à comprendre la langue parlée et écrite, à communiquer oralement et par écrit. »

Dans le même temps, on redécouvre la spécificité des périphériques audio-visuels (vidéo interactive et CD-ROM notamment) qui sont, de plus en plus, intégrés en classe.

Comme le signale Sue Hower, les enseignants s'aperçoivent que la vidéo interactive offre aujourd'hui « *des situations de découverte de structures propres à la langue orale dans des contextes pertinents ainsi que d'entraînement à la pratique de ces structures* » (1988, p.34).

Cela étant dit, ce développement est loin d'être massif. L'École est encore loin de placer l'image ou le son sur le même plan que l'écrit, les pratiques pédagogiques des enseignants se caractérisant encore par une grande stabilité des supports documentaires ainsi qu'en témoignent fort bien C.De Margerie, A.Pelfrêne, 1990) :

« On ne peut nier que l'institution scolaire cantonne l'image dans son rôle d'illustration. Elle ne la prend que très rarement pour ce qu'elle, une construction pour l'esprit, une possible source de raisonnement. C'est ce qui explique sans doute que le recours à l'image va s'estompant à mesure que l'on avance dans le cursus scolaire, quand l'abstraction doit l'emporter sur le concret. » p.115.

Doit-on pour autant rester dans l'expectative ou renoncer à un outil aussi puissant que l'ordinateur ? Certes non ! Mais il s'agit non de se lancer une utilisation en aveugle d'un outil que l'on connaît mal, mais de l'intégrer au sein d'une démarche pédagogique en subordonnant l'outil à la discipline enseignée. L'ordinateur est un outil intéressant sur le plan pédagogique, mais son utilisation ne peut être que l'aboutissement d'une démarche et non le point de départ d'une pratique de type inductif.

Mise en place d'environnements informatiques

La question que je serai amené à poser sera donc la suivante : si l'enseignant est le plus souvent au centre des interactions en classe de langue, peut-on considérer qu'une démarche intégrant les technologies éducatives est susceptible de favoriser un apprentissage autonome ?

Selon Mangenot (1996), la réponse est assez largement positive et l'ordinateur contribue à favoriser quatre types d'autonomie :

- *L'autonomie physique (possibilité pour l'élève d'apprendre selon d'autres modèles que la classique interaction professeur/apprenant) ;*
- *L'autonomie sociale (apprendre en interaction avec un groupe) ;*
- *L'autonomie linguistique (apprendre la langue pour faire autre chose avec) ;*
- *L'autonomie cognitive (apprendre à apprendre).*

Nous examinerons ici la première proposition (L'autonomie physique) dans la mesure où elle précède les autres et que tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les technologies éducatives (micro-ordinateur, multimédia) ont l'avantage d'assouplir les contraintes spatio-temporelles et pédagogiques inhérentes à toute situation de classe.

Plusieurs dispositions peuvent être envisagées dans ce cadre-là :

1. Utilisation d'un micro-ordinateur unique en classe :

Ce micro-ordinateur sert alors d'auxiliaire pédagogique à l'enseignant pour illustrer son propos et renouveler le mode de présentation de ses travaux.

Exemple en F.L.E : un enseignant peut faire travailler ses élèves sur les « Fleurs du mal » de Baudelaire et s'aider dans cette approche, d'un logiciel de lexicométrie du type « Pistes » (Éditions du CNDP). Le logiciel « Analyse des Fleurs du mal » (analyse lexicométrique des poèmes de Baudelaire) porte sur les thèmes suivants : Dédicace, Au lecteur, Spleen et idéal, Tableaux Parisiens, Le Vin, Fleurs du mal, Révolte, La Mort).

Il pourra alors rechercher les substantifs les plus utilisés dans l'un des poèmes (index hiérarchique des formes), rechercher tous les contextes, etc.

Le résultat de ses recherches sera alors affiché sur l'écran du micro-ordinateur ou sur grand écran s'il dispose d'un appareil de projection. Un tel dispositif pourra permettre une réflexion collective des élèves à partir des données affichées. Il convient cependant de reconnaître que, dans cette situation, le rôle de l'enseignant n'est pas fondamentalement remis

en cause, et que celui-ci garde la maîtrise totale du processus pédagogique. On est assez loin d'une attitude autonome de l'apprenant même si celui-ci participe activement à la construction de ses savoirs.

2. Un seul micro-ordinateur existe et est installé au fond de la classe :

Les élèves ayant terminé un travail peuvent se rendre sur micro-ordinateur pour y effectuer certains travaux en groupe (Consultation d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie, réalisation d'un article pour un journal, etc.). Dans le cas présent, une telle situation est plus à même de faire naître les conditions nécessaires au changement, mais elle ne modifie pas fondamentalement la nature de la relation pédagogique surtout lorsque c'est l'enseignant qui décide des tâches à faire.

3. Les élèves se rendent dans une salle informatique pour y effectuer des travaux collectifs sous la conduite de leur enseignant. Dans le cas présent, si les contraintes spatiales sont modifiées (l'enseignant doit nécessairement circuler de poste en poste), les contraintes temporelles restent identiques à celle que l'on trouve d'une façon classique en situation éducative. La séquence est programmée pour une durée déterminée à l'avance.

Toutefois, les facteurs d'individualisation de l'apprentissage sont, en partie, remplis puisque les technologies éducatives facilitent le guidage de l'apprenant, lui permettant d'acquérir des connaissances à son rythme et de contrôler ses acquisitions à chaque étape de sa progression.

4. Les élèves ont librement accès à des micro-ordinateurs en dehors de leur cours (Centre de documentation, centre d'auto-apprentissage,...) :

Dans cette situation, les contraintes spatio-temporelles sont très largement assouplies par rapport à une situation classique. Par ailleurs, en l'absence d'un enseignant, l'apprenant peut prendre en charge le déroulement de son apprentissage (rythme, moments) mais aussi les objectifs, les contenus et éventuellement l'évaluation de son propre travail.

Il conviendra, donc, de bien penser la façon dont on introduira les technologies éducatives pour que celles-ci soient véritablement efficaces : choix des logiciels, intégration pédagogique, dispositifs à privilégier. Faute de cette réflexion préalable, les technologies éducatives risquent fort de n'apparaître que comme des outils onéreux et difficiles à exploiter pédagogiquement.

Conclusion :

En didactique du F.L.E, l'ordinateur peut et doit répondre aux différences individuelles. Bien intégré, il permettra de réaffirmer l'importance de l'activité cognitive de l'apprenant et de la situation d'apprentissage dans l'élaboration de ses connaissances.

Mais, comme tous les outils de cette nature, l'ordinateur nécessitera toujours la mise en place d'un environnement adapté comme en témoigne J.F Berthon (1989 : 55) :

« Mis en œuvre sans réflexion, un « bon » logiciel peut ne rien apporter, alors que dans une démarche de réflexion générale, explicite ou implicite, on peut tirer un excellent parti d'un logiciel médiocre. Ce qui peut arriver de mieux à un logiciel, c'est de jouer un rôle de prétexte : (r) éveiller l'attention et libérer la parole questionnante au creux de laquelle peut s'inscrire du savoir.»

Bibliographie sommaire :

BALPE, J-P. (1986) : Initiation à la génération de textes en langue naturelle, Paris, Éd. Eyrolles.

BAEZ, M-S. (1989) : « Individualisation, autonomie, meilleure gestion pédagogique en EAO », Bulletin d'informatique pédagogique, n° 16, Rouen, CRDP, pp.34, 36.

BERTHON, J-F., (1989) : « Ecrire des logiciels d'enseignement », *Informatique et langues anciennes*, supplément au n°18 de la revue de l'ARELAM, Montpellier, Université Paul Valéry.

BOURGAIN, D, PELFRENE, A. (1985) : Inventaire provisoire des matériels pédagogiques pour le français langue étrangère faisant appel à l'ordinateur, Saint-Cloud, ENS-CREDIF.

BRODIN E. & GOULIER F. (1988) : « L'informatique : un outil efficace pour l'enseignement des langues », *Les langues modernes*, n° 5, Paris, APLV, pp.11-14.

DE MARGERIE C. & PELFRENE, A. 1990 : *Parole d'ordinateur : Informatique et pédagogie*, paris, C.N.D.P., Coll.Micro-savoirs.

LANCIEN, T. (1998) : *Le multimédia*, paris, Clé international, Coll. Didactique des langues étrangères.

MALANDAIN, J-L (1986) : Un micro-ordinateur Thomson pour des professeurs de français passionnés de ... Pédagogie de français, Paris, BELC / CIEP.

MANGENOT, F. (1989) : *Écritures automatiques : Documentation pédagogique*, Paris, Éd.Jérico.

MANGENOT, F. (1994) : « Informatique et autonomie dans l'apprentissage des langues étrangères » dans *Bulletin EPI 73* (mars 1994), pp.121-131.

MANGENOT, F. (1996) : *Les aides logicielles à l'écriture*, Paris, CNDP, Coll. De l'Ingénierie.

MULLER, P. (1989) : *Pistes. Pour une investigation automatique des TExteS : Documentation pédagogique*, Paris, C.N.D.P./I.N.R.P., Coll. Micro-savoirs.

OTOMAN, G. (1988) : Aujourd'hui l'EAO, demain l'EIAO, Paris, CREIDIF / DIDIER.

Sous la direction de M. GARRIGUES (1988). *Nouvelles technologies et apprentissage des langues* - Numéro spécial de la revue LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, Août-septembre 1988.